

# ANNEXE



## Règlement intérieur Annexe

Modifiée le 1<sup>er</sup> janvier 2021

### ARTICLE 3 - TARIFS ET PAIEMENT

- La participation financière des familles est calculée à la journée ou demi-journée.

-Le tarif applicable se fait en fonction du quotient familial CARF de la Sarthe (numéro d'allocataire à renseigner) ou justificatif MSA demandé.

En cas de paiement par Bon Temps Libre, Bon MSA ou Chèque vacances, merci de venir directement à la Maison de la Petite Enfance situé au 3 rue de Pruillé - 72 700 Saint Georges du Bois, afin d'effectuer la réduction applicable.

*Attention : Nous n'acceptons pas les CESU*

- En l'absence de justificatif, le barème le plus élevé sera automatiquement appliqué.

- Les factures sont éditées à la fin de chaque période et sont à régler à la Trésorerie de l'Agglomération mancelle et du CHS, 100, Rue de Flore, 72000 LE MANS. Les chèques **doivent être libellés à l'ordre du Trésor public.**

- Ces tarifs sont votés par le Comité Syndical et peuvent évoluer.

- En cas de **non-respect** des horaires par les familles, une pénalité de retard de **1.90€** sera appliquée. Au-delà d'1h de dépassement, les familles seront facturées à la journée.

- Dans le même cadre, si une famille inscrite à la ½ journée après-midi souhaite que son enfant utilise le service de restauration, elle sera facturée à la journée.

#### Tarif pour le mercredi

<b>Tarif des familles résidents « Hors territoire/hors communes »</b>			
	½ journée matin	½ journée après-midi	Journée
<b>Coût le plus haut</b>	10.10€	11.10€	20.18€
<b>Coût le plus bas</b>	4.37€	4.80€	8.75€

<b>Tarif des familles résidents sur le territoire du Bocage Cénomans</b>			
	½ journée matin	½ journée après-midi	Journée
<b>Coût le plus haut</b>	8.55€	9.40€	17.10€
<b>Coût le plus bas</b>	3.70€	4.10€	7.40€

#### Tarif pour les vacances scolaires

<b>résidents « Hors territoire/hors communes »</b>		<b>résidents sur le territoire du Bocage Cénomans</b>	
<b>Coût le plus haut</b>	20.18€	<b>Coût le plus haut</b>	17.10€
<b>Coût le plus bas</b>	8.75€	<b>Coût le plus bas</b>	7.40€

Le coût du repas sera facturé **3.80 € en plus des tarifs.**